

PROGRAMME DE FORMATION -UTILISATION PONT ROULANT

Objectifs :

- Connaître les 3 conditions requises d'après le code du travail pour se voir attribuer une autorisation de conduite.
- Connaître les organismes de prévention et/ou de contrôle et leur rôle principal.
- La périodicité de visite générale périodique d'un pont roulant
- Connaître la différence entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale
- Connaître les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisations courantes des ponts roulants
- Connaître les différents organes de service et dispositifs de sécurité, leur technologie et leur fonction,
- Connaître les différents montages de ponts roulants
- Savoir évaluer le poids d'une charge en fonction de son volume et de sa densité
- Les risques générés par l'utilisation d'un pont et les moyens de s'en prémunir
- Être capable de mettre en œuvre un pont roulant : en respectant les consignes du constructeur, les données relatives à l'environnement, les différentes tâches à effectuer en sécurité

Pré requis :

Aucun

Modalités et délai d'accès :

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter : adv@covetech.fr

Nous nous engageons à tenir un délai de 15 jours entre la signature de la convention et le début de la session de formation.

Durée :

4h (comprenant 2h de formation théorique et 2h de formation pratique)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Formations adaptables face aux situations de handicap.
- Possibilité de tiers temps lors des évaluations et d'accompagnement pour les personnes en situation d'handicap.
- Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- Nous disposons d'un référent handicap qui pourra répondre à toutes vos questions et demandes (adv@covetech.fr)

Personnes concernées

Toutes personnes étant amené à utiliser un pont roulant

Validation des acquis :

Tour de table en début de session sur les compétences de chaque stagiaire

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation.

Méthodologie

- Didactique par des exposés réalisés par le formateur,
- Participative par une mise en situation de réflexion sur la pratique de chaque stagiaire et par des mises en situation pratique sur le terrain.

Tarif : Formation en intra-entreprise. Voir devis

Théorie (2h) :

La réglementation afférente à la conduite des équipements de travail au travers du code du travail et des recommandations de la CNAMTS, Les différentes instances et organismes de prévention : DREETS, CARSAT, Médecine du travail, OPPBTP, contrôle technique, CSE, Les conditions pour pouvoir utiliser un pont roulant (marquage de matériel, notice d'utilisation, autorisation de conduite, vérifications et entretien...), Les règles de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.

Pratique (2h) :

L'adéquation du pont avec l'opération envisagée
La prise de poste
Les essais de fonctionnement et de déclenchement des sécurités
L'élingage de charges
Le contrôle des accessoires de levage
Manipulation de diverses charges dans diverses configurations
Les gestes de commandement
Le remisage du pont La fin de poste